

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL  
DE L'UFR DE PHYSIQUE  
DU 17 MARS 2017**

---

Etaient présents : Mmes et MM., Angonin, Arrio, Balland, Bardon-Brun, Bonneau, Briant, Charron, Cladé, Daigne, Darnige, Delande, Elias, Gigan, Giura, Gligorov, Grosman, Juhin, Maitre, Michaut, Saitta, Sajus, Tissier, Vernhet, Witkowski.

M. Kierlik, directeur de la faculté de physique.

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique et Mme Suirco, adjointe.

Etaient excusés : Mmes et MM. Boillevin, Callebaut, Chatenay, Giura, Riconda.

Avaient donné procuration : Mmes et MM. Callebaut, Chatenay, Giura, Riconda.

***Ordre du jour :***

- 1) Tour de table du nouveau conseil
- 2) Constitution du bureau de l'UFR et des commissions
- 3) Échange pour le choix des huit personnalités extérieures à coopter pour compléter le conseil
- 4) Information: le PIA3 et les écoles universitaires de recherche
- 5) Échange sur les actions prioritaires à mener dans les mois à venir
- 6) Échange sur la diffusion de l'information au sein de l'UFR
- 7) Questions diverses

**1) TOUR DE TABLE DU NOUVEAU CONSEIL**

Chacun des membres du nouveau conseil de l'UFR se présente. Edouard Kierlik rappelle ensuite les trois grandes missions de l'UFR :

Missions d'éducation :

- Préparer les étudiants à des activités professionnelles dans l'enseignement, dans la recherche et dans les domaines scientifiques industriels et veiller à leur insertion professionnelle ;
- Participer à la formation en physique à l'Université Pierre et Marie Curie, coordonner l'action des différents départements d'enseignement qui lui sont rattachés ainsi que de leurs services d'appui, veiller à leur bonne marche, contribuer à la formation dans le domaine de la physique des étudiants engagés dans les autres cycles d'études initiales ou continues dispensés à l'université Pierre et Marie Curie ;
- Contribuer à la diffusion de la culture scientifique et technique et à la visibilité de la physique tant au sein qu'à l'extérieur de l'université.

Missions de recherche :

- Coordonner et appuyer au sein de l'Université Pierre et Marie Curie, et en liaison avec les autres établissements de l'enseignement supérieur et les organismes de recherche, l'ensemble des activités de recherche en physique menées dans les laboratoires, unités et équipes de recherche qui lui sont rattachés. L'UFR aide en particulier à ouvrir de

nouvelles voies de recherche, et à en renforcer des thématiques, en fonction des choix propres exprimés dans le cadre du projet d'établissement.

Missions d'administration :

- Gérer les personnels qui lui sont affectés ;
- Gérer les locaux qui ont été mis à sa disposition ;
- Assurer dans le cadre de la loi, la liberté d'information et d'activité syndicale ou culturelle dans ses locaux, dans des conditions d'équité et de respect des personnes.

Edouard Kierlik rappelle également les principales compétences du conseil d'UFR :

- Il élit le directeur ;
- Il élabore ses statuts qui sont par la suite approuvés par le conseil d'administration de l'Université ;
- Il délibère sur la politique de relations à établir avec d'autres établissements ou organismes, notamment en matière d'enseignement et de recherche ;
- Il définit les principales orientations pédagogiques et scientifiques de l'UFR, les soumet au conseil des études et de la vie universitaire ou au conseil scientifique, puis au conseil d'administration de l'université qui les valide ;
- Il délibère chaque année sur les ouvertures et transformations d'emplois d'enseignants-chercheurs et d'IATSS proposées par le Directeur à la Présidence de l'Université ;
- Le conseil de l'UFR contrôle à répartition et l'utilisation des locaux affectés à l'UFR.

**2) CONSTITUTION DU BUREAU DE L'UFR ET DES COMMISSIONS**

**BUREAU**

E. Kierlik présente une proposition pour le bureau de l'UFR, élaborée suite à diverses réunions avec les différentes listes élues lors des dernières élections :

KIERLIK Edouard                                      LPTMC                                      PR                                      Directeur

Nom et prénom	Laboratoire	Corps	Fonction
SAITTA Marco	IMPMC	PR	Directeur-adjoint
VERNHET Dominique	INSP	DR	Présidente du conseil scientifique
WITKOWSKI Nadine	INSP	PR	Présidente du conseil des enseignements
RICONDA Caterina	LULI	PR	Responsable de la commission du tableau de service
BALLAND Christophe	LPNHE	MC	
BONNEAU Stéphanie	LJP	MC	
CLADÉ Pierre	LKB	CR	

Résultats du vote: 22 oui, 1 blanc, 5 absentions

**Le bureau proposé est élu.**

E. Kierlik informe que les réunions du bureau sont en principe hebdomadaires.

Suite à une question, il précise également que C. Balland figure dans le bureau car il est pressenti comme responsable de la commission des personnels enseignants ; Stéphanie Bonneau pour sa participation future au conseil des enseignements et P. Cladé afin de bénéficier de l'avis d'un chercheur.

Les membres choisis pour le bureau ont la parole :

- AM Saitta, directeur adjoint, adresse ses remerciements au directeur de l'UFR. Il constate un fort renouvellement des membres du bureau, une parité respectée, fait part de sa satisfaction quant à la rencontre avec de nombreux collègues (pour la constitution du bureau et des commissions). Il évoque ensuite des questions importantes à étudier prochainement : la fusion des 2 universités UPMC et Paris-Sorbonne et dans ce cadre la constitution d'une unique faculté des sciences et ingénierie, et propose la mise en place d'un groupe de travail sur cette future faculté ; la question de la transmission de l'information, en distinguant plusieurs types d'information : l'information scientifique d'une part, d'autre part l'information à transmettre en tant qu' élu au bureau, et de plus l'information factuelle (que se passe-t-il à l'UFR ?) ; c'est dans ce cadre que le café de la fac avait été mis en place ; Il serait possible d'aller plus loin et de proposer également une réunion d'information mensuelle.

- D. Vernhet, présidente du conseil scientifique souligne sa volonté de représenter l'UFR de physique ; elle évoque ses responsabilités au niveau international ; elle précise qu'elle a accepté d'occuper les fonctions - au bureau et conseil de l'UFR, à la présidence du conseil scientifique - dans la mesure où elle peut compter sur l'appui d'une équipe ; elle rappelle la profession de foi déposée lors des dernières élections (collège AC) ; elle propose de travailler avec les autres UFR, de s'investir (réflexion, soutien) dans des programmes émergents (LABEX, EUR, PIA3) ; elle propose de plus l'invitation ponctuelle de membres d'autres conseils et communautés scientifiques.

- N. Witkowski, présidente du conseil des enseignements, souhaite axer son travail sur les enseignements de la licence au doctorat inclus ; elle évoque des dossiers en cours : PIA3 (plan d'investissement d'avenir 3<sup>ème</sup> vague), les enseignements communs des UFR de physique de Paris 6 et Paris P7; elle souhaite discuter du renouvellement éventuel des membres du conseil des enseignements.

E. Kierlik informe que Caterina Riconda, excusée ce jour, a pris contact avec les membres du tableau de service et qu'elle accepte cette fonction.

- C. Balland, proposé comme responsable de la commission des personnels enseignants, fait part de 3 axes de travail : accueil de nouveaux enseignants chercheurs à l'UFR, être force de propositions à l'UFR ; développer la communication (l'UFR est peu connue).

- S. Bonneau, fera partie du conseil des enseignements. Elle souhaite s'appuyer et développer la collégialité ; réfléchir à l'avenir dans le contexte actuel (fusion des 2 universités, rapprochement avec les physiciens de P7), elle évoque une diversité d'étudiants de plus en plus forte et une nécessaire réflexion pour faire face à la pénurie des postes à laquelle l'UFR est confrontée.

- P. Cladé fait part de sa satisfaction de participer au bureau, permettant ainsi une meilleure représentation des chargés de recherche dans cette instance.

Une discussion a lieu ensuite au sujet du bureau :

- Il est demandé pourquoi les élus IATSS ne sont pas représentés au bureau ; E. Charron explique notamment que les élus ne souhaitent pas concilier leur représentation IATSS avec une participation à un organe directionnel.

- E. Kierlik rappelle que le bureau constitue une aide à la prise de décisions et que dans les faits, le conseil ne pouvant pas se réunir assez souvent, le travail est avancé par le bureau. Il propose la possibilité de fixer à l'avance un calendrier des réunions du conseil pour répondre à la proposition de D. Vernhet d'un conseil plus souvent convoqué.

- Plusieurs membres (S. Bonneau, D. Delande, A. Grosman, A. Maitre, E. Charron) donnent leur avis sur les prérogatives du bureau. Il en ressort que l'organe délibératoire ne peut être que le conseil d'UFR, que des groupes de travail peuvent être constitués sur des sujets donnés, que le règlement intérieur de l'UFR doit être relu et peut-être amélioré et que le bureau aussi peut évoluer.

### **COMMISSION IATSS**

Propositions d'E. Kierlik pour la commission IATSS :

<b>NOM ET PRENOM</b>	<b>SERVICE</b>	<b>CORPS</b>
KIERLIK EDOUARD	LPTMC	PR
MICHAUT XAVIER	LERMA	MC
MAÎTRE AGNES	INSP	PR
ARRIO MARIE-ANNE	IMPMC	CR
CLADE PIERRE	LKB	CR
BOILLEVIN VALERIE	M	TECH
CHARRON ÉRIC	INSP	IE
DARNIGE THIERRY	PMMH	IE
SAJUS CLAUDE	L	ADJ

X. Michaut propose que la commission IATSS réfléchisse à la distribution des primes.

Des échanges ont lieu ensuite sur le fait que la commission des personnels n'est pas saisie, quelles qu'en soient les raisons, par les agents. Ceux-ci sont plutôt renseignés et/ou aidés par les élus syndicaux.

Résultat du vote : 27 oui, 1 blanc

**La commission IATSS proposée est élue.**

### **COMMISSION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS (COPENS)**

Propositions d'E. Kierlik pour la COPENS :

Nom et prénom	Service	Corps
<b>BALLAND Christophe</b>	LPNHE	MC
GROSMAN Annie	INSP	MC
GIGAN Sylvain	LKB	PR
DAIGNE Frédéric	IAP	PR

A. Grosman, membre de cette commission signale qu'en tant qu'instance consultative, cette commission est importante pour les enseignants chercheurs et qu'un travail d'état des lieux est à faire avant tout.

S. Gigan ajoute qu'il apportera en tant que membre son expérience hors campus, et notamment au département de physique de l'ENS.

Par ailleurs E. Kierlik informe que J. Malenfant, vice-président parcours professionnels et carrières, est prêt à rencontrer les membres de cette commission.

Résultat du vote : 28 oui

**La COPENS proposée est élue.**

#### COMMISSION DU TABLEAU DE SERVICE

Propositions d'E. Kierlik pour la commission du tableau de service :

Nom et prénom	Service	Corps
<b>RICONDA Caterina</b>	LULI	PR
TRINCAZ Sophie	LPNHE	MC
BERNARD Romain	INSP	MC

Résultat du vote : 27 oui, 1 blanc

**La commission du tableau de service proposée est élue.**

#### LES AUTRES CONSEILS OU COMMISSIONS

##### - CONSEIL SCIENTIFIQUE

Il faut coopter par vote du conseil 4 chercheurs ou enseignants-chercheurs. Le conseil élit en son sein un vice-président.

D. Vernhet rappelle les membres élus au conseil scientifique. En vue de la cooptation, elle a déjà contacté des enseignants chercheurs ou chercheurs. Le choix sera fait en fonction des différentes thématiques. Elle souhaiterait aussi coopter les représentants suivants : 1 personne

du LPA (ou de l'ESPCI), 1 LPTHE, 1 astrophysicien, et 1 personne entretenant des liens avec les autres UFR. Elle souhaiterait que de jeunes enseignants-chercheurs fassent partie de ces membres, et que D. Lalande soit invité permanent au conseil scientifique.

E. Kierlik demande que les noms des personnes cooptées soient fixés d'ici une dizaine de jours.

### **- CONSEIL DES ENSEIGNEMENTS**

Il faudrait nommer après un appel à manifestation d'intérêt 6 enseignants-chercheurs, 2 IATSS et 2 étudiants. Le conseil élit en son sein un vice-président.

N. Witkowski, présidente du conseil des enseignements, lancera rapidement l'appel à manifestation d'intérêt.

### **- GROUPE D'EXPERTS**

La question suivante est posée : renouvèle-t-on le vivier d'experts (2 membres, un de rang A et un de rang B, par section CNU 28, 29, 30 et 34) ?

Les membres de droit de ce groupe sont le directeur de l'UFR, le directeur de l'IAP s'il est concerné, les président(e)s des deux conseils.

E. Kierlik rappelle que le groupe d'expert aide le directeur d'UFR à proposer la liste des membres composant les comités de sélection, chargés du recrutement des enseignants-chercheurs. Le fonctionnement est souple et rien n'interdit de faire appel à l'expertise plus large de la communauté concernée. Comme le rappelle F. Daigne, il avait été annoncé au moment de la création des groupes d'experts qu'une large consultation des communautés pour la composition des comités de sélection devait être organisée par les représentants des sections.

E. Kierlik indique également que la constitution de ce groupe n'est pas urgente et peut être faite en septembre 2017.

### **3) ECHANGES POUR LE CHOIX DES PERSONNALITES EXTERIEURES**

E. Kierlik donne des pistes de choix des personnalités extérieures qui doivent être cooptées :

- Matteo Cacciari, directeur de l'UFR de physique de l'UPD
- Un directeur d'UFR de La Sorbonne
- Un directeur d'UFR de l'UPMC ?
- Un représentant de l'inspection générale
- Un représentant de l'ENS Cachan: Emmanuelle Deleporte
- Un représentant de l'Université Paris Sud: Frédéric Restagno
- Un représentant de l'Ecole Polytechnique ? Thierry Gacoin ? Silke Birman ? Kees van der Beek ?
- Un représentant du monde industriel ? Safran, Nestlé...
- Un représentant de l'Université technologique de Compiègne ?

Les membres du conseil sont d'accord pour qu'un-e directeur-trice d'UFR de la Sorbonne siège au conseil. V. Gligorov affirme son opposition d'inviter une personnalité d'une entreprise telle que Safran dont une des activités est la production d'équipements de défense. Il propose plutôt des commerciaux « open source ». E. Charron approuve et dit que l'entreprise Nestlé aussi pose problème. Il souhaiterait donner son avis sur chaque proposition. S. Gigan signale que les industriels embaucheront nos étudiants et M. Saitta pointe aussi l'importance des liens entretenus avec les entreprises qui recrutent. A. Maitre informe qu'une discussion a lieu entre l'UPMC et l'UTT (Université Technologique de

Troye) en vue de son entrée dans la COMUE Sorbonne Universités. D'autres soulignent que les perspectives d'un accord se sont éloignées, et N. Witkowski propose donc d'attendre cette entrée éventuelle avant de contacter quelqu'un. M. Tissier signale que la liste ne propose que des rangs A. M. Saitta propose E. Deleporte à l'ENS Cachan qui serait disponible. A. Maitre propose JS. Lauret dans le même établissement et/ou un représentant de l'ESPCI (A. Lindner). M. Saitta rappelle que le corps a peu d'importance ici et que le PMMH est un laboratoire de notre UFR. E. Kierlik, suite à une question de D. Delande, signale qu'un représentant de l'inspection générale est important pour nos rapports avec les lycées et que le représentant siégeant au dernier conseil a toujours été disponible. Plusieurs membres du conseil proposent un personnel d'Agoranov (incubateur parisien d'entreprises innovantes) ou d'une start-up. E. Kierlik propose au conseil de travailler sur cette liste et de lui envoyer des propositions jusqu'au lundi 27 mars.

#### **4) LE PIA3 ET LES ECOLES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE**

E. Kierlik explique que le PIA3 est le plan d'investissement d'avenir troisième vague et les EUR des écoles universitaires de recherche (graduate school) : associations de laboratoires, d'écoles doctorales et de masters sur une thématique d'excellence. Le projet de cadrage des EUR à l'UPMC sera : EUR adossée sur un objet d'excellence (LABEX, EquipEX, Instituts...), en mesure d'attirer de nouveaux étudiants et, si possible, traçable jusqu'à un parcours exigeant de licence. Les projets envisagés par la vice-présidence recherche sont autour des LABEX Matisse et ILP et autour de l'information quantique.

D. Vernhet informe que la vice-présidence recherche organise des réunions : au sujet de l'avenir des Labex (20 mars), avec les directions des Labex (31 mars) et avec les directeurs d'unités. E. Kierlik, au sujet des EUR, signale qu'une lettre d'intention est à déposer avant le 21 avril prochain. A. Grosman demande si les EUR remplaceront les Labex et si nous avons la possibilité de nous y opposer. D. Vernhet émet un doute au sujet des Labex non nationaux et E. Kierlik signale que les projets d'EUR devront être portés par l'établissement. S. Bonneau demande quand les masters seront contactés. D. Delande pense que les UFR ne sont plus contactées depuis la création des Labex, que les EUR représentent une couche supplémentaire et que les vice-présidents ne sont pas plus compétents que nos experts scientifiques. E. Kierlik rappelle que nous n'avons pas à cautionner quand nous ne sommes pas présents dans le processus. F. Daigne propose d'attendre les lettres de cadrage des autres établissements. F. Elias pense que le budget ne règlera que des bourses et que l'on parle d'environ 10 étudiants par EUR.

#### **5) ECHANGES SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES A MENER DANS LES MOIS A VENIR**

E. Kierlik demande que deux points soient abordés aujourd'hui : Les relations avec l'UPD (université Paris Diderot) et la construction de la nouvelle faculté des sciences et ingénierie. Il propose donc de créer un groupe de travail miroir de celui de l'UPD avec N. Witkowski comme coordinatrice. Les membres des conseils d'UFR et scientifique intéressés la contacteront. A la question de M. Tissier relative au mandat de ce groupe de travail, E. Kierlik demande à ce groupe d'étudier le rapprochement des deux UFR dans le cadre de projets cohésifs pédagogiques et de recherche.

Pour la construction de la nouvelle faculté des sciences et ingénierie, E. Kierlik et les autres directeurs d'UFR ont acté la création d'un « inter-groupe UFR » constitué de la réunion de groupes (4 à 5 personnes) propres à chaque UFR. AM. Saitta, désigné par les autres directeurs d'UFR scientifiques (et du SGFI et de l'EPU) pour piloter cet « inter-groupe » UFR, est chargé de coordonner le groupe de la physique. L'objectif est d'élaborer des documents explicitant une position commune des UFR pour le fonctionnement de la future faculté. AMS pense que les IATSS devraient s'associer à ce groupe de travail. E. Kierlik demande que les

intéressés issus de nos conseils d'UFR, scientifique et des enseignements contactent AM. Saitta.

## **6) ECHANGES SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION AU SEIN DE L'UFR**

E. Kierlik et AM. Saitta signalent que l'ordre du jour des conseils d'UFR sera diffusé à toute l'UFR et proposent diverses pistes pour une meilleure communication interne : un relevé de conclusions à l'issue de chaque conseil, une gazette et/ou une newsletter, le signalement des nouveautés sur le site de l'UFR, un agenda partagé, un « quoi de neuf à l'UFR » adossé au café mensuel, un calendrier des conseils de l'année, des comptes-rendus pour tous les conseils et commissions ou la création de groupes de travail ad hoc sur des sujets choisis.

F. Daigne a également proposé d'utiliser un système de partage du type « indico » pour avoir une page par réunion du conseil d'UFR avec l'ordre du jour et le dépôt de document au fur et à mesure de leur disponibilité, afin de permettre aux membres de préparer dans de bonnes conditions les conseils.

A. Grosman demande s'il est possible que les MCF/rang B aient une page dédiée sur le site de l'UFR et X. Michaut propose d'étendre le trombinoscope à toute l'UFR.

Les questions diverses, en point 7 de l'ordre du jour, ne sont pas abordées lors de ce conseil.